

---

*Janine Garrisson*

**Guerre civile  
et compromis**

1559 - 1598

*Éditions du Seuil*

---

## Du même auteur

Tocsin pour un massacre  
Ou la saison des Saint-Barthélemy  
*Éditions du Centurion, 1968*

Protestants du Midi (1559-1598)  
*Toulouse, Privat, 1980, 1991*

L'Homme protestant  
*Hachette, 1980*  
*Bruxelles, Complexe, 2000*

Henry IV  
*Seuil, 1984*

L'Édit de Nantes et sa révocation  
Histoire d'une intolérance  
*Seuil, 1985*  
*et « Points Histoire », n° 94, 1986*

1572, la Saint-Barthélemy  
*Bruxelles, Complexe, 1987, 2000*

Les Protestants au xvi<sup>e</sup> siècle  
*Fayard, 1988, 1997*

Le Comte et le Manant  
*roman*  
*Payot, 1990*  
*LGF, 1994*

Royauté, Renaissance et Réforme (1483-1559)  
*Seuil, « Points Histoire », n° 207, 1991*

Ravaillac, le fou de Dieu

---

*roman*

*Payot, 1993*

Marguerite de Valois

*Fayard, 1994*

Meurtre à la cour de François I<sup>er</sup>

*roman*

*Calmann-Lévy, 1995*

L'Édit de Nantes

Chronique d'une paix attendue

*Fayard, 1998*

Henri IV, le roi de la paix

*Tallandier, 2000, rééd. 2006*

Meurtres à la cour de Henri IV

*roman*

*Calmann-Lévy, 2001*

Les Derniers Valois

*Fayard, 2001*

Par l'inconstance des mauvais anges

*roman*

*Stock, 2002*

Catherine de Médicis

L'impossible harmonie

*Payot, 2002*

L'Affaire Calas

Miroir des passions françaises

*Fayard, 2004*

Gabrielle d'Estrées

Aux marches du palais

*Tallandier, 2006*

---

Henri IV

*Seuil, « L'Univers Historique », 2008*

SOUS LA DIRECTION

Une histoire de la Garonne

*Ramsay, 1982*

Montauban solaire et mesurée

*Autrement, 1993*

EN COLLABORATION

La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre

*Delachaux-Niestlé, 1976*

Histoire des protestants en France

*Privat, 1977, 2001*

Histoire d'Occitanie

*Hachette, 1979*

Histoire vécue du peuple chrétien

*Privat, 1979*

Histoire de Montauban

*Privat, 1985*

---

C'est Anne-Marie Cocula-Vaillières  
qui a relu les épreuves de cet ouvrage  
avec patience et compétence.  
Qu'elle en soit ici amicalement remerciée.

EN COUVERTURE :

Gérard, *Entrée d'Henry IV à Paris*,  
22 mars 1594 (détail), Versailles.  
Archives Roger-Viollet.

ISBN 978-2-02-013050-5 (série complète)

ISBN 978-2-75-783971-3

© ÉDITIONS DU SEUIL, OCTOBRE 1991

*Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#)*

*Cet ouvrage a été numérisé en partenariat avec le Centre National du Livre.*



[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)

---

# TABLE DES MATIÈRES

Couverture

Du même auteur

Copyright

Introduction

1 - Des hommes pour la guerre

*Le pain incertain.*

*La condition paysanne.*

*La redistribution de la propriété.*

*L'accroissement de la pauvreté paysanne.*

*Les révoltes.*

*L'épidémie de sorcellerie.*

*La détérioration des rapports sociaux dans les villes.*

*Crises, chômage et conflits du travail.*

*Blocage du système corporatif.*

*La disqualification du travail féminin.*

*Colères et coups de chaleur à la ville.*

*Les autorités et les nouveaux pauvres.*

2 - Hommes et femmes du pouvoir

*Catherine de Médicis ou le compromis.*

*Les fils régnants de Catherine.*

*La cour des Valois.*

*Les princes du sang ; François d'Alençon.*

---

*Les princes du sang : les Bourbons.*

*Les Grands : les Montmorency.*

*Les Grands : les Guise.*

*Menaces sur les puissants.*

### 3 - L'Église et le parti protestants

*La rupture : les textes et les faits.*

*Le protestantisme : géographie et société.*

*Les enjeux variables du parti protestant.*

*Les moyens du parti.*

*L'iconoclasme.*

### 4 - L'Église et le parti catholiques

*Le concile de Trente. Les évêques réformateurs.*

*La religion populaire. L'anti-protestantisme.*

*Les interférences de la foi.*

*Les prémices de la Ligue.*

*La Ligue de 1584.*

*Son programme*

*La violence de la Ligue.*

### 5 - Les voix des Politiques

*Michel de L'Hospital.*

*Mécontents-et Politiques.*

*Catholiques et protestants royaux.*

*Le sentiment de la France.*

### 6 - Chronique des années 1559-1598

#### 1. Les guerres de Condé, 1559-1570

*La conspiration d'Amboise.*

---

*Une volonté d'apaisement.*

*Vassy et la première guerre de Religion.*

*Le roi visite son royaume.*

*Les deuxième et troisième guerres de Religion.*

## *2. La Saint-Barthélemy Les guerres des barons : 1570-1584*

*Les prémices de la Saint-Barthélemy.*

*La Saint-Barthélemy.*

*Ses conséquences dans le royaume.*

*Le royaume démantelé.*

*Lorsque l'État essaie de surnager...*

## *3. La guerre des trois Henri Guerre et paix sous Henry IV : 1584-1598*

*Le réveil de la Ligue.*

*La bataille de Coutras.*

*Blois ou l'assassinat des Guise.*

*Paris et l'assassinat d'Henry III.*

*La guerre d'Henry IV (1589-1594).*

*Henry IV et le compromis d'État.*

Conclusion

Chronologie - 1559-1598

Orientation bibliographique

*Instruments de travail et sources imprimées.*

*Histoire politique et institutionnelle.*

*Histoire économique et sociale.*

*Histoire religieuse.*

*Histoire des idées et des représentations.*



---

# Introduction

---

Dans l'histoire d'un pays, il est des dates fatidiques, celle de 1559 en est une. Le traité de Cateau-Cambrésis, signé en avril, démobilise alors la noblesse militaire après une quarantaine d'années de longues et dures guerres extérieures. Le 10 juillet meurt Henri II, personnage central d'une organisation monarchique forte.

Une faille s'élargit dans le tissu politique et social du royaume par laquelle jaillissent les crises, les tensions, les frustrations des sujets que l'autorité des premiers Valois d'Angoulême, soutenue par des conditions conjoncturelles favorables, avait contenues dans un équilibre relatif. Or l'économie européenne se trouble, devenant dans les dernières décennies du siècle catastrophique, creusant à la ville comme à la campagne les écarts sociaux. Sur une population dont la démographie ascendante est à peine freinée par les « mortalités », s'abattent les malheurs : la famine, la peste, la guerre. Dans un enchaînement néfaste, chacune de ces calamités agit comme facteur de l'autre, la troisième se faisant dès les années 1580 un déterminant de la conjoncture. Les hommes demandent alors compensation au maître, on cherche des responsables, on remet en cause l'autorité et, par la violence cathartique, on tente de conjurer le sort défavorable. L'affirmation dans le royaume d'une nouvelle religion joue comme révélateur de ces malaises enchevêtrés, faisant office partiellement de catalyseur de ces déchirures politiques et sociales.

# Des hommes pour la guerre

---

L'heureux temps de Louis XII, celui où s'équilibraient une population en vigoureuse croissance et les ressources agricoles, s'achève durant la décennie 1520-1530. Les blocages d'une production rigide, incapable d'augmenter, fonctionnent comme autant de coups d'arrêt à ce foisonnement humain. Celui-ci nourri par une forte natalité n'en persiste pas moins, mais la courbe ascensionnelle s'arrête parfois du fait des famines et des épidémies. 13 famines générales accablent le royaume entre 1520 et 1600 sans compter les « mortalités » locales qui conduisent au tombeau des dizaines de milliers d'individus, enfants, hommes et femmes. Provoquées, on le sait, par une suite de mauvaises récoltes, elles-mêmes dues aux aléas climatiques, ces crises de subsistances scandent tragiquement la vie des Français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Or les conditions atmosphériques se font plus ingrates dans les deux dernières décennies du siècle ; le « petit âge glaciaire » évoqué par Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>1</sup> entraîne des hivers froids, étés pluvieux avec gel précoce des semences ou tardif des jeunes tiges et donc pourrissement et maturation retardée. Parmi ces crises particulièrement meurtrières, citons celles de 1529-1530, 1538-1539, 1562-1563, 1573-1574, 1585-1588, 1593...

## **Le pain incertain.**

Le mécanisme de ces famines soigneusement démonté par les historiens économistes va cependant nous intéresser, non pas pour le mécanisme lui-même, mais pour les conséquences sociales qu'elles engendrent.

Une famine provoquée par deux ou trois mauvaises récoltes céréalières consécutives produit ses effets d'abord dans les campagnes. Pris à la gorge par les exigences incontournables des redevances, le paysan conserve pour sa propre consommation une part résiduelle. A peine les épis sont-ils moissonnés que surgit le fermier du curé, de l'abbé ou de l'évêque décimateur qui prélève une gerbe sur 12 ou une gerbe sur 8 (dans le Midi) ; lorsqu'il s'agit de l'aire, mulets, chevaux ou bœufs tirent la pierre en forme de roue qui libère le grain de son enveloppe, le propriétaire ou son intendant attentif regarde, comptant les sacs afin de l'

partager selon les termes du bail de métayage. Ailleurs, dans le nord de la France, producteur apporte au marché voisin partie de sa récolte pour acquitter le prix annuel de son fermage en argent, alors que dans tout le royaume le paysan vend quelques sacs de céréales pour, payer les impôts royaux. Lorsque est mise de côté la part destinée à la semence pour l'automne et du printemps prochains, les réserves dévolues à la nourriture familiale, reposant avant tout sur le pain, se réduisent d'autant que la récolte est mince. Lorsque l'agriculteur cultive ou possède en propre une propriété suffisamment vaste, il peut tenir le temps de deux ou trois mauvaises moissons ; celui qui, comme c'est le cas le plus fréquent, ne détient qu'un lopin étriqué se trouve contraint d'emprunter du grain pour la semence ou pour sa subsistance, de l'argent pour les impôts. Très vite, il ne peut rembourser et doit céder une portion de ses terres au prêteur ; phénomène banal dans les sociétés rurales que l'on retrouve de nos jours en Inde ou au Pakistan. Souvent, épuisées les ressources des champs, mangé le pain d'herbes, d'écorce, de fougère, le paysan, à bout de dénuement, rongé par la faim, gagne avec sa famille la ville où il espère vendre son bétail encore vivant, profiter des distributions charitables, travailler contre un bol de soupe, enfin, mendier.

Ici, à l'abri des murs, la disette puis la famine ne s'installent que plus tard. Les signaux d'alarme se perçoivent par les femmes ; allant quérir au marché du grain pour cuire leur pain ou l'achetant chez le boulanger, elles trouvent les prix bien élevés. En quelques jours le blé, le froment, l'avoine, le méteil, autant de céréales panifiables, doublent, triplent, quadruplent atteignant des chiffres inabordables pour un budget moyen. Les couches populaires des manœuvres, gagne-deniers, compagnons, celles petites-bourgeoises des artisans, voire de la basse magistrature ou de la marchandise, s'appauvrissent, réduites à la survie par le seul achat du pain quotidien. En revanche, ceux qui possèdent quelque capital pratiquent de gros achats massifs dans le même temps que ceux qui détiennent des réserves les conservent jalousement, les uns et les autres se proposant de les vendre lorsque la hausse atteindra son maximum.

Durant la période de soudure avant que ne soit moissonnée la nouvelle récolte, c'est-à-dire durant le printemps et le début de l'été, la situation en ville s'aggrave considérablement. Certes, les autorités municipales portent tous leurs efforts sur l'approvisionnement des marchés. Dans les villes de parlement, celui-ci multiplie les arrêtés interdisant le stockage de grains, prescrivant même des visites domiciliaires. A Paris, ville royale à l'épiderme fragile à cause de son énorme population, les différents pouvoirs font acheter des céréales panifiables dans de lointaines provinces plus épargnées et même dans les pays étrangers. La monarchie promulgue des édits interdisant l'exportation du blé français, les états provinciaux font de même à l'intérieur de leurs ressorts respectifs. Peu de résultats, sinon à Paris, où les habitants connaissent moins la famine qu'ailleurs, excepté pendant le siège mené en 1589 et 1590 par Henri III puis Henry IV afin de réduire la ville ligueuse. Les hôpitaux regorgent de malades, les gens mangent n'importe quoi, souffrent de maladies intestinales, périssent d'inanition ; l

femmes, lorsqu'elles sont enceintes, perdent leur fruit et, du fait de la faiblesse de leur organisme, ne peuvent plus concevoir. Le curé enregistre les morts, ajoutant parfois un commentaire désespéré lorsque le décès concerne l'un de ses paroissiens ; nombre d'étrangers à la ville, n'ont même pas l'honneur de cette inscription au livre des sépultures anonymes, ils sont jetés sans sacrement dans la fosse commune ou périssent dans un fossé ou sur un grand chemin.

La mortalité creuse un trou béant dans la population jusqu'à sans doute plus d'un million de morts ; elle provoque ensuite le phénomène des classes creuses puisque cette année-là peu de naissances ou de conceptions s'effectuent ; mais la vie reprend, et les vides rapidement comblés font que durant tout le siècle et encore au suivant la population française connaît une stabilisation à un niveau élevé, celui de 1340, d'avant la Peste Noire, autour de 18 millions d'habitants. Même les guerres n'ont, semble-t-il, pas affecté ce capital humain qui fait du royaume le pays le plus peuplé d'Europe. Ce « monde plein » que remplissent constamment l'excédent des naissances n'en subit pas moins de plein fouet les répercussions de ces crises de subsistances propres à toutes les sociétés rurales figées, « froides ».

## **La condition paysanne.**

Dès le deuxième tiers du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les campagnes connaissent une situation contradictoire où l'effet de surpopulation se conjugue à celui des crises de subsistances pour bouleverser un équilibre péniblement reconstitué depuis le milieu du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.

Dans les toutes premières années du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les paysans, immense majorité de la population, possèdent l'essentiel des terres du royaume. Ce sont des tenures consolidées sur lesquelles pèsent des droits seigneuriaux plus ou moins lourds selon les régions. Au nord d'une ligne tendue de Bordeaux à Genève ceux-ci sont lourds mais, sinon en Bourgogne, en Bretagne et en Auvergne, n'entament pas le revenu paysan autant que l'on a bien voulu l'écrire trop souvent. Le cens demeure très symbolique de l'ancien pouvoir seigneurial ; en revanche, les banalités, les corvées en travail ou en charroi, les champarts arrivent à peser sur le budget de l'exploitant. Le sire de Gouberville, qui tient domaine dans les environs de Cherbourg, s'arrange pour faire moissonner sa réserve par ses censitaires, usant ainsi de son droit de corvée, et il afferme à bon prix le moulin banal où les sujets de la seigneurie doivent obligatoirement porter le grain à moudre ; cependant, les terres qu'il possède en propre pourvoient presque entièrement à son autoconsommation. Ici une seigneurie parfois pesante souvent tracassière, là dans le Midi en revanche une seigneurie plus légère, parfois absente car les alleux sont plus nombreux. Emmanuel Le Roy Ladurie calcule qu'en 1480 autour de

Montpellier un hectare de terre paie 6 sous de censive annuelle, somme négligeable d'autant qu'elle est ridiculisée par l'inflation séculaire, au point qu'après 1570 ces 6 sous représentent seulement 1 % de la récolte brute.

Pour propriétaires qu'ils soient, les paysans ne le sont pas tous au même titre. Pour autant que l'on puisse cerner ce monde complexe et, contrairement à ce que l'on croit, trouvant au cours de ce siècle, une distinction s'opère entre trois grands groupes. Les petits propriétaires sont de loin les plus nombreux. Possesseurs d'un hectare ou deux, accrochés à un petit jardin paysan, ils ne peuvent joindre les deux bouts qu'en louant leur force de travail ; ils sont journaliers, brassiers, manouvriers, artisans à domicile, parfois métayers. Les études de Jean Jacquart en Hurepoix<sup>2</sup>, celles de Pierre Goubert en Beauvaisis<sup>3</sup> prouvent que, dans ces « pays », les trois quarts de la paysannerie appartiennent à cette masse de propriétaires parcellaires. La crise, surtout à partir de 1560, les frappe durement, les contraignant à s'endetter puis à errer faute de pouvoir garder leur lopin.

Les possesseurs d'une plus vaste étendue, entre 3 et 10 hectares dans le Bassin parisien, entre 7 ou 8 et 20 hectares dans le Midi aquitain ou méditerranéen, prennent en location — fermage ou métayage — une dizaine ou une vingtaine d'hectares supplémentaires. Pour cultiver cet ensemble, ils détiennent des animaux de traits et un train de charrue ou de soc d'araire. Ils peuvent arriver à vivre si la conjoncture leur assure de bonnes récoltes, mais lorsque celle-ci se détériore dès les années 1520-1530, et cette détérioration, à laquelle viennent s'ajouter les troubles des guerres de Religion, les contraint à s'endetter, laissant aller parcelle après parcelle leur propriété dans les mains des acheteurs la plupart du temps non exploitants.

Enfin, la dernière catégorie, la plus mince en nombre des gens de la terre, englobe les grands propriétaires. Peuvent être ainsi dénommés ceux possédant de 15 à 20 hectares et au-delà dans le Bassin parisien, ceux possédant dans le Midi de 25 à 30 hectares, et que l'on appelle ici *pages* ou *ménagers*. Parfois opulents, souvent à leur aise, ces agriculteurs sont à l'abri des mauvaises récoltes, car ils protègent leurs arrières. Souvent ils pratiquent un second métier lucratif et deviennent par exemple marchands. Trafiquants de blé et de céréales, il leur arrive même de s'enrichir en vendant au prix fort dans les périodes de pénurie. Tenant une auberge, un cabaret, une tuilerie, un moulin, ils s'offrent une manière de suprématie sur leurs semblables moins chanceux. Enfin, faisant fabriquer à domicile toiles et étoffes de laine, ils occupent un marché local, voire régional, entrant en relation avec le négociant de la ville. Cette bourgeoisie rurale ne se laisse pas d'avoir le sens des affaires, prenant en fermage les réserves des seigneuries, leurs droits sur les censives ou affermant les dîmes des abbayes et monastères, évêchés, et même celles afférentes à de simples cures. Ces laboureurs possèdent dans leurs écuries ou leurs étables des animaux de trait, chevaux ou bœufs qu'au cas échéant ils louent à plus dépourvus. Ils n'hésitent guère à envoyer leurs fils aux écoles, celle du village d'abord, plus tard au collège, moyen éprouvé de l'ascension sociale qui permet de fuir

le monde des champs.

Ce tableau simplifié d'une société paysanne ne peut rendre compte des disparités. Elles sont innombrables du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, car la France est un royaume où la géographie et l'histoire se combinent pour créer une multiplicité de « pays » différents où la condition et le statut des paysans ne se ressemblent pas. Au solide laboureur de la Beauvaisis dont le dressoir aligne fièrement les étains s'oppose le misérable métayer breton sous le joug d'un seigneur parfois besogneux et d'autant plus exigeant. Il faut donc s'en tenir à de larges généralités à défaut de décrire village après village.

La conjoncture du siècle, nous l'avons dit, se révèle néfaste pour les paysans, du moins pour les petits et les moyens propriétaires. Le terme de prolétarisation rurale ne paraît pas exagéré, son occurrence trop fort. Les causes de ce cycle défavorable s'imbriquent étroitement, se renforçant l'une l'autre d'une manière parfois tragique. La surpopulation des campagnes déjà évoquée conduit dans les provinces où les droits successoraux sont égalitaires (en Normandie et dans le Bassin parisien) à un émiettement des héritages. Dans le Midi, la pratique du droit romain réserve au fils (souvent l'aîné) la terre à peine entamée par la dot de la fille et un faible dédommagement proposé aux cadets. L'endettement conduit à la vente des lopins ; le paysan, par le mécanisme bien huilé qui se retrouve de nos jours dans les pays en voie de développement, emprunte du grain pour ensemençer ou pour consommer, de l'argent pour les impôts, engageant ainsi ses terres. La dette grossit, et le débiteur en vient à saisir pour se rembourser de ses avances.

Cet endettement paysan est à notre avis très largement aggravé par les effets désastreux des guerres de Religion. Dans leurs allées et venues les gens de guerre, qu'ils appartiennent aux armées officielles catholiques ou protestantes ou aux bandes officieuses levées par un capitaine de fortune pillent, ravagent, violent, tuent, rançonnent. Les récits de contemporains par tradition catastrophiques sur leur temps suscitent l'émotion par leur sincérité. Le chroniqueur Claude Haton, curé de Provins, prend l'habitude de nommer les nobles protestants ou catholiques les « gentils-pilhommes<sup>4</sup> » ; Pierre de L'Estoile, que l'on connaît attaché à conter les coulisses de la ville et de la cour, n'en relate pas moins les excès de soldats levés par des chefs de hasard dans le Blésois, la Champagne et la Picardie<sup>5</sup>. Les paysans, las de subir les exactions, se soulèvent, comme en Dauphiné en 1579, ou en Périgord et en Limousin en 1594, et refusent de payer les charges fiscales par quelque bord qu'elles soient imposées. Ou, épuisés de privations, ils viennent grossir les troupes de vagabonds et d'errants dans lesquelles la guerre ininterrompue puise sa ration de gens de pied.

## **La redistribution de la propriété.**

Cet important processus où se combinent abandon et vente des parcelles provoque une redistribution dans la possession du sol. La grande propriété progresse dans le royaume au mains des « rassembleurs de terre ». La noblesse, lorsqu'elle n'est point trop besogneuse achète labours et bois. Au sommet de la gentilhommerie, les grandes familles ne laissent pas de joindre leurs hautes fonctions de l'État royal à une activité d'acquisition foncière. Anne de Montmorency gère avec exactitude une fortune terrienne dont le revenu annuel se situe autour de 140 000 livres entre 1560 et 1564, ce qui permet d'évaluer le capital à environ 3 millions de livres ; l'augmentation est considérable si l'on compare avec le capital de 250 000 livres dont jouissait en 1522 Guillaume, le père du connétable. Plus modestes, les hobereaux de province ne manquent pas d'être gagnés par la convoitise de la terre. Gilles de Gouberville note au long de son livre de raison les patientes acquisitions ainsi opérées<sup>6</sup>. En Gâtine poitevine, les gentilshommes s'occupent tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle à réunir les lopins aux mains des tenanciers, faisant jouer à cet effet le retrait féodal, et dissolvent de la sorte les petites exploitations pour constituer de nouvelles unités plus vastes dépassant les 15 hectares et pouvant atteindre 100 hectares<sup>7</sup>. Ces métairies sont données à diriger à un fermier ou à un métayer qui peut, selon les dimensions des terres, faire figure d'entrepreneur de culture dominant une plèbe de paysans, petits exploitants endettés ou journaliers agricoles misérables. Aussi trouve-t-on autour de Niort, Parthenay, Cholet, Bressuire, une noblesse qui se maintient propriétaire de ses terres jusqu'en 1789.

Dès le début du siècle, la bourgeoisie urbaine investit massivement dans les campagnes au profit obtenu du négoce, les gages payés par le roi, les bénéfices tirés de l'usure. Certes, la noblesse vend ses propriétés et ses rentes, mais probablement moins qu'on ne l'a écrit ; les vendeurs demeurent surtout les paysans en proie à l'endettement et victimes de la cession forcée. Les officiers royaux se montrent gourmands de parcelles même minuscules. La grande robe parisienne accapare patiemment les tenures autour de la capitale mais aussi les seigneuries<sup>8</sup> ; les conseillers des cours souveraines de Bordeaux, Aix, Toulouse, Grenoble, Rennes et Rouen ne sont pas en reste. Notaires, avoués, procureurs de plus mince envergure juridique trament dans les bourgs et les villes la toile d'araignée dans laquelle vient se prendre inmanquablement le rustre aux abois. Ce procureur au parlement de Dijon achète entre 1527 et 1529, 22 parcelles de 10 propriétaires différents, se constituant dès lors un domaine de 60 hectares. Les hommes de la marchandise, grands négociants ou gens aux horizons plus limités, pallient les incertitudes du trafic par des achats fonciers. Veziac d'Anthenac, commerçant le pastel à Toulouse, acquiert en 1553 environ 8 hectares de terre au cours de 12 opérations diverses. Le phénomène se répercute ainsi des couches supérieures de la société jusqu'aux plus modestes, puisque maintes fois les artisans se trouvent chez un notaire pour acquérir une parcelle provenant d'une propriété paysanne démantelée par la démographie trop généreuse, par la crise économique et sociale.

Aussi voit-on dans les campagnes françaises une transformation lente dans les premières

décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, puis rapide dès le début des troubles religieux. Peu à peu, moyenne propriété paysanne pulvérisée s'estompe pour céder la place à une foule de micropropriétés, ne dépassant pas un hectare, et à de grands domaines appartenant souvent des bourgeois au sens étymologique du terme, c'est-à-dire des habitants des villes. Ces lopins se trouvent du fait de la conjoncture d'une extrême fragilité ; derniers recours d'une paysannerie prolétarisée, ils finissent à leur tour par être vendus, laissant le possesseur au hasard de louer sa force de travail, d'errer sur les routes ou de grossir les rangs des bandes protestantes ou catholiques.

## L'accroissement de la pauvreté paysanne.

Cette désagrégation du monde paysan autorise l'entrée des gens de ville dans cet univers traditionnel. Les nouveaux propriétaires, qu'ils soient nobles, robins ou marchands considèrent leurs domaines comme un investissement qui doit rapporter. Hors les plaines du Bassin parisien où le fermage est de règle, ils préfèrent mettre leurs terres en métayage, basé à mi-fruit comportant des clauses de paiement du loyer en nature, en travail et en charroi. Alors qu'au XV<sup>e</sup> siècle, et dans les trente premières années du XVI<sup>e</sup> siècle par souci de mettre en valeur les terroirs dans une société où l'homme est encore rare, ce métayage est « doux et favorable au preneur exploitant, il devient, au fur et à mesure que le siècle s'écoule, « dur et exigeant, laissant peu de place à l'initiative de l'exploitant, et surtout peu de chances d'améliorer ses conditions de vie et de grimper dans l'échelle sociale. Aux alentours de 1600 le célèbre agronome protestant Olivier de Serres dispense avec verve ses conseils éclairés aux propriétaires désireux de tirer le maximum de leurs domaines ; il propose donc de partager strictement les gains à moitié, tout en laissant aux métayers le soin d'assurer certaines dépenses, notamment celles occasionnées par les gages des journaliers qui aident aux semences, sarclages et moissons, par l'entretien du « bétail de labour », le renouvellement du « fer pour les socs ».

Le fisc royal, malgré la désorganisation de l'État qui s'accélère en partie par la montée en puissance de la Ligue dès 1585, ne se fait pas moins prégnant ; les tailles royales sont multipliées par deux durant le demi-siècle de troubles civils et religieux, même si elles ne sont pas toujours prélevées au profit du gouvernement. Aux côtés des collecteurs — disons officiels ! — interviennent dans les communautés rurales les exacteurs de l'un et l'autre parti prélevant pour leurs besoins propres. La guerre à l'état endémique ou patent exige des paysans des dépenses inhabituelles telles que la mise en défense du village, la nourriture et le logement des gens de guerre appartenant ou non aux armées régulières. Elle désorganise l'

foires et les marchés, favorise les pillages et les destructions, contribue à la hausse des prix. Certes, celle-ci profite à l'agriculteur qui dispose d'un surplus négociable, mais bien peu trouvent dans cette position favorable.

Sans doute tout n'est-il pas d'un noir absolu dans cette situation largement catastrophique. Le désordre général autorise un retard dans le versement des rentes et parfois des impôts. Mais les autorités interviennent dans la mesure de leurs moyens effectifs en faveur des ayants droit ; le Parlement de Paris comme celui de Toulouse appuient les revendications de l'Église qui se voit frustrée des dîmes lorsque les paysans, non seulement sous l'influence de la Réforme, refusent de les payer, en 1560, 1561, 1562 jusqu'en 1567. La dureté des temps (mauvaise période climatique, engorgement démographique, ravages de la guerre) profite surtout aux possesseurs du sol, propriétaires nobles ou non qui exercent leur domination d'employeurs sur un prolétariat rural très nombreux. La seigneurie, fragilisée par la guerre de Cent Ans, reconstituée peu ou prou au xvi<sup>e</sup> et au début de ce siècle, se porte plutôt bien ; elle conserve son influence humaine et économique si même elle ne l'accroît pas au long des troubles civils et religieux. En Ile-de-France, elle connaît même, nous dit Jean Jacquart, une appréciable réorganisation. En Poitou le rassemblement de terres se fait par le jeu du retrait féodal autour du fief : le noble devient le propriétaire de ses anciennes tenures et les tenanciers se trouvent désormais être métayers. Même si les maîtres des prés et des labours subissent le contrecoup des mauvaises récoltes ils donc essuient une baisse des rentes en nature et même en argent lorsqu'il s'agit du fermage ils ont d'autres ressources pour subsister. Ceci n'est pas le cas des paysans. Sauf, bien entendu, ceux qui, disposant de propriétés suffisantes (plus de 15 hectares dans le Nord, plus de 25 dans le Sud), sont à même de vivre sans emprunter et de pouvoir supporter le choc d'une ou plusieurs années de mauvaises récoltes. Ceux-là, laboureurs ou ménagers, se détachent de plus en plus de la piétaille misérable, constituent une bourgeoisie rurale intermédiaire entre le monde des villes et celui des campagnes. Ils sont en Poitou fermiers général du grand propriétaire qu'il soit noble, marchand ou officier ; ils sont fermiers de vastes domaines constitués dans le Bassin parisien, accroissant les revenus tirés de leurs propres terres du ramassage des dîmes ecclésiastiques, du commerce de grains ou de bétail, de l'exploitation de forges, tuileries, tonnelleres. Souvent, ils rachètent les lopins de agriculteurs appauvris de leurs paroisses, arrondissant ainsi les héritages.

Cette bourgeoisie tend à la fin du siècle à dominer la communauté rurale, qui pourtant connaît durant les guerres de Religion de belles heures, car l'union s'affirme nécessaire contre les gens de guerre et brigands. Elle se fait solidaire et complice des nouveaux maîtres du sol, cherchant à accroître ou à consolider leurs domaines aux dépens des droits immémoriaux de la collectivité paysanne. Par leur volonté, la coutume de la vaine pâture, héritage d'un communisme agraire primitif, est battue en brèche ; d'abord prohibée dans certaines parties du terroir, que ce soient prairies, olivettes, vignes, vergers, elle se heurte bientôt aux clôtures

de haies, de branches ou de fossés enserrant les labours. Certes, le mouvement n'atteint pas rapidité et la précision qu'il connaît en Angleterre, mais il s'instaure dès le règne d'Henry I<sup>er</sup>. D'autre part, ruraux ou bourgeois, ces nouveaux maîtres du sol, ne laissent pas d'être tentés par les communaux ; bois, landes ou friches, par usurpation, par ruse ou par achat, sont ainsi achetés aux collectivités désargentées, privant donc les pauvres et les moins pauvres d'un complément de revenus millénaire.

Ainsi va la dislocation d'un monde paysan qui, dans les années 1480-1520, avait atteint un équilibre relatif. L'apparition d'une couche nouvelle de cultivateurs sans terre signale la rupture de cette cohésion. Journaliers, manouvriers, ils travaillent sur les grands domaines ou encore louent leurs bras aux métayers le temps des semailles, des fenaisons, des moissons et des vendanges. Métayers, ils ont déjà plus de chance, car, pour l'être, il faut justifier d'un apport en grains ou en argent, en bêtes de travail. Cependant, pour les premiers comme pour les seconds, les aléas de la production réduisent facilement à la misère. Ceux des montagnes descendent vers la plaine, ainsi les Cévenols vers le Languedoc, les Dauphinois vers la vallée du Rhône. D'autres quittent franchement le royaume pour gagner l'Espagne ou l'Italie, ainsi ces paysans des pays de l'Aude émigrent en Catalogne, las de la pauvreté et des ravages des soudards.

## Les révoltes.

Cet appauvrissement généralisé ne va pas sans soubresauts de révolte, sans cris de haine. Comme ils l'ont fait en Guyenne en 1548, les paysans se révoltent contre leurs oppresseurs. Dans les années 1560, le refus de payer les dîmes accompagne les progrès de la Réforme. En 1579-1580, le Dauphiné connaît une jacquerie dont le carnaval de Romans ne constitue qu'un des épisodes tragiques ; en 1590, c'est au tour des « Gauthiers » du Perche et du Bocage normand ; en 1592, en Comminges, les gens du plat pays forment une ligue qu'ils appellent « campanères » ; quelques années plus tard, en 1594 et 1595, l'insurrection s'étend sur un aire plus vaste encore en Quercy, Marche, Agenais, Saintonge, espace fragile qui, au xvii<sup>e</sup> siècle, s'enflammera ensemble ou partiellement maintes fois encore<sup>9</sup>. Ces soulèvements nous apparaissent, aussi clairvoyant que puisse être un observateur de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, lucides et mieux aptes à saisir les responsables de la détresse paysanne que les mouvements plus univoquement dirigés contre le fisc royal. Les grèves du paiement décimal<sup>10</sup> affectent la vallée de la Garonne et le Languedoc, régions où le prélèvement ecclésiastique pèse lourdement sur les récoltes, puisqu'il peut atteindre jusqu'à 12 % de la production céréalière, mais aussi la Saintonge et la Normandie. Suivant Monluc, on a beaucoup dit que les ministres

protestants, dénonçant les dîmes, cherchaient à engager la barque protestante en eau profonde ; localement, le trait peut être tenu pour véritable, mais l'on peut prêter aux fidèles des paroisses rurales une suffisante lucidité capable de discerner l'usage non évangélique d'une dixième des fruits agricoles. Emmanuel Le Roy Ladurie, évoquant cette résistance à l'impôt de l'Église, en mesure les effets sur les revenus de l'institution, mais celle-ci, dans l'immense flot de plaintes et de récriminations qu'elle produit au Conseil royal après 1598, grossit démesurément les pertes et les destructions subies pendant les guerres de Religion. Renâclant contre la dîme, les paysans en colère n'en distinguent pas moins d'autres ennemis. Le fisc royal paraît bien être l'adversaire numéro un des mécontents à la fois paysans et gens de villes lorsque, en 1579, ils se soulèvent en Dauphiné. Quoique les doléances soient adressées aux États de la province en forme traditionnelle, la révolte prend des aspects violents de jacquerie<sup>11</sup>. On réclame plus de justice dans l'assiette de la taille, que les privilégiés nobles paient la taille pour leurs biens roturiers, que les rôles des taxes prélevées depuis vingt ans soient révisés par des contrôleurs choisis par le tiers état de l'assemblée provinciale. Au passage, on s'élève contre la charge que représentent les garnisons nombreuses en ces régions de passage, contre l'administration de la gabelle par des agents étrangers à la province, contre la manière dont sont levés rentes et droits seigneuriaux. Les mécontents proposent même que les impôts supplémentaires exigés par la royauté ne puissent être levés « sans le consentement du peuple ». En 1594-1595, les Tards Avisés ou Croquants réclament certes contre le fisc mais s'élèvent tout autant contre les exactions de la noblesse tant protestante que catholique allant jusqu'à refuser de travailler leurs terres. Comme leurs semblables dauphinois, ils constituent en « tiers état du plat pays », désignent un avocat qui dépose sur le bureau des États du Périgord leurs revendications. Henry IV, soucieux d'apaiser le soulèvement, remède dès le mois de mai 1594 les arriérages des tailles tout en mettant les croquants en demeure de déposer les armes. Ceux-ci restent sur pied jusqu'en 1595, finissant par être écrasés le 26 août 1595 à Saint-Crépin d'Auberoche, dans l'actuel département de la Dordogne, par une troupe composée de nobles de la province.

## L'épidémie de sorcellerie.

D'une autre manière, la flambée de sorcellerie qui se projette sur le devant de la scène européenne et donc française dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle atteste de cette rupture de l'équilibre rural. Certes, le phénomène décrit en maints ouvrages par Robert Muchembled apparaît complexe et rampant, mais il revêt à cette époque une importance majeure, tant pour les campagnes que pour les élites urbaines. Sorciers et sorcières détenteurs des secrets

de la magie blanche, guérisseurs des pauvres, dotés de pouvoirs mystérieux par communauté, tous vivent et agissent depuis des siècles à l'intérieur de celle-ci. Craintifs, sollicités, tenus en lisières, ils n'en constituent pas moins une figure familière. Peu à peu, ils deviennent boucs émissaires, responsables des « malheurs du temps », agents de changements néfastes que les mentalités traditionnelles ne peuvent expliquer qu'en termes de mauvais sort, de punition et de vengeance divines. Sorciers et sorcières représentent dès lors ceux qui doivent périr pour que vivent la paroisse, le village, le bourg rural. A la prise de conscience des fauteurs du désordre, il fallait une étincelle. Elle vient de la ville où, depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, des intellectuels, clercs ou laïcs, s'appliquent à dénoncer les entreprises maléfiques de subversion du monde terrestre et divin par les puissances sataniques dont les femmes surtout sont les propagatrices. Nommons ici le *livre*, celui dont le nombre d'éditions au xvi<sup>e</sup> siècle (25 entre 1486 et 1600) atteste le nombre de lecteurs, celui que les juges civils ou religieux compulsaient avant et pendant les procès de sorcellerie, *Le Marteau des sorcières* rédigé en 1486 par deux inquisiteurs dominicains, Henry Institoris et Jacques Sprenger. Il s'agit bien du « manuel de base du chasseur de sorcières », ces êtres voués à Satan que les bons esprits incitent à détruire comme autant d'ombres menaçantes obturant le champ clair de leur jeune raison<sup>13</sup> et de leur culture supérieure. Bien d'autres facteurs interviennent qui expliquent cette immixtion des juges de la ville dans ce monde traditionnel de la nature où jusqu'alors les paysans évoluaient à l'aise. Volonté des élites s'implantant à la campagne de mater, de l'aligner par la *force*, passion de dominer les puissances obscures, irrationnelles toujours présentes en chaque homme et avec lesquelles les ruraux vivent depuis des millénaires en bonne intelligence, désir des médecins comme des agents de la justice royale de se saisir de cette obscure réalité qui grouille aux portes des cités, pour y distiller son savoir et sa loi. Bref, le bourgeois nanti du *Marteau* apparaît qui suscite la dénonciation. Ce faisant, les dénonciateurs éprouvent l'âcre jouissance de défendre leur espace, de regrouper les rangs contre un adversaire commun, de gommer le fossé qui, séparant les coqs de village des brassiers, tranche désormais au vif le tissu social des labours et des bois.

Prise dans cette alliance aussi délétère qu'involontaire, la sorcière ne peut que subir le sort à elle promis par Institoris et Sprenger, la mort par le feu purificateur. Mais elle ne quitte pas le champ sans chercher à son tour quelque revanche que lui autorisent ses dernières gouttes de vie, à son tour elle dénonce : voisins, voisines, parents, elle les a vus rencontrer un homme, un renard, un animal le soir dans un pré, elle les a vus toucher furtivement cet enfant qui subitement mourut, elle les a vus se glisser dans l'étable qui quelques jours après devint le tombeau d'un bétail brutalement frappé. Le juge se rend au nouveau au bourg rural, fait comparaître et interroge les témoins, procède à des arrestations et retourne parfaire le beau et le bon procès dont rêve chacun des magistrats en chacun des sièges du royaume. Rapports névrotiques, alliance malsaine entre la ville et la campagne dont les victimes par centaines sont condamnées aux flammes. L'enjeu inégal de ce combat de

culture contre la nature, s'il ne reconstitue pas l'unité primitive de la communauté rurale définitivement rompue, appartient aux citadins qui en pourchassant à mort sorcières et sorciers acquièrent la certitude d'avoir abattu les agents d'un anti-monde irrationnel magique, et d'avoir à tout jamais éteint en eux les traces de mystères, d'instincts, de croyances obscures et de savoir atavique. L'homme de la ville se dresse désormais, libre de ses liens passés avec le monde naturel, éclairé par la lumière crue de la raison précartésienne impitoyable à détruire ceux qui font obéissance à d'autres formes de connaissance.

## **La détérioration des rapports sociaux dans les villes.**

Le peuple des villes n'est guère moins épargné que celui des campagnes par la mauvaise conjoncture du siècle où surpopulation, hausse des prix et crises de subsistances se mêlent pour provoquer une prolétarianisation des salariés et, dans certains cas, des artisans.

L'évolution n'est cependant pas linéaire, elle comporte des paliers. De 1490 aux années 1520-1530, l'inflation, on s'en souvient, est modérée ; elle aide la production industrielle et le commerce sollicité par l'ouverture de nouveaux marchés intérieurs et extérieurs. Les producteurs, qu'ils soient marchands-fabricants, simples artisans, ou apprentis et compagnons connaissent un niveau de vie correct. La situation se dégrade après 1530 lorsque les crises de sous-production agricole se multiplient, provoquant flambée des prix des céréales et du pain alors que la hausse soutenue des prix ronge le salaire réel. Cependant, l'essor industriel maintient alors qu'après 1570 il se ralentit considérablement du fait de l'appauvrissement des salariés touchés par l'énorme augmentation des prix agricoles et le chômage.

A l'intérieur de ces phénomènes de grande amplitude s'opère une transformation des rapports de production. Le développement d'un secteur pris en charge par les méthodes du capitalisme commercial s'affirme, voire progresse. Le négociant ou marchand-fabricant fournit aux artisans, qui peuvent être aussi des paysans, travaillant à domicile matières premières et parfois outils. Il centralise ensuite le produit fini pour le vendre dans le royaume ou à l'étranger. Pour les paysans, cette manufacture rurale constitue un apport en argent salvateur puisque, nous dit Pierre Goubert, elle représente la principale activité secondaire. En revanche, les artisans des villes travaillant pour le négociant perdent leur indépendance car ils sont transformés en salariés soumis aux commandes. Souvent même, ils deviennent étroitement liés à ce marchand par un jeu complexe de dettes comparable en quelque sorte à l'infernale chaîne qui étreint le paysan pauvre. Ainsi à Lyon, les canuts, récemment encore maîtres-artisans, passent sous le contrôle des négociants ; seuls ceux-ci disposent d'une assise pécuniaire capable d'assurer un approvisionnement en matières premières terriblement

onéreuses telles que fils d'or, d'argent, de soie, destinés à fabriquer ces tissus somptueux qui enchantent les peintres<sup>14</sup>. De la même manière s'organisent la draperie normande, sayetterie d'Amiens, la toilerie bretonne. Dans les secteurs ainsi organisés, la production demeure florissante jusqu'en 1570 environ et ne connaît qu'ensuite un marasme provoqué par les troubles religieux et politiques, et par l'appauvrissement des campagnes et des villes. Ainsi, à Amiens et dans son plat pays, 6 000 sayetteurs fabriquent de 40 000 à 50 000 pièces de ce lainage léger. A Tours, vers 1550, 8 000 métiers battent pour tisser la soie, alors qu'à la même date à Lyon 5 000 salariés fabriquent des étoffes de soie ouvragées. L'imprimerie, dont nous connaissons déjà le développement exemplaire, exige un investissement coûteux en machines, papiers, caractères, formes, dans le même temps qu'elle demande une main-d'œuvre de typographes et de correcteurs hautement spécialisés aux salaires élevés. On comprend que la production de livres se concentre en quelques villes, Lyon, Paris, Rouen, qui distribuent dans tout le royaume et à l'étranger.

Au-delà de ces organisations de type précapitaliste, l'essentiel de la production est assuré par les artisans travaillant en famille ou avec l'aide d'apprentis et de compagnons, que ces artisans appartiennent à un métier libre ou à un métier juré ou corporatif (système le moins répandu). En ce domaine, il serait léger de sous-estimer l'autoproduction à la campagne comme dans les villages, tels le filage et le tissage des vêtements et du linge de maison, les travaux de forge, de maçonnerie, la fabrication du pain et celle des tuiles.

Les conditions conjoncturelles propres au XVI<sup>e</sup> siècle dont les maîtres mots sont inflation et croissance démographique induisent dans ces systèmes traditionnels et précapitalistes des rapports sociaux tendus et difficiles. Certes, le profit existe et avec lui l'ascension sociale, la marchandise alliée à la manufacture conduit plus ou moins rapidement à l'achat d'offices et celui de terres nobles ou roturières permettant de mener un train de vie détaché des contingences mercantiles ; de toute manière, la hausse des prix profite à ceux qui vendent, agriculteurs disposant d'un profit, négociants n'ayant point de frais de production et de matières premières trop importants, artisans jouissant d'un savoir-faire rare comme les joailliers, pelletiers, argentiers. Mais l'immense majorité des producteurs, qu'ils soient maîtres de métier ou salariés, connaît dès le deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle des difficultés qui ne cessent de croître.

Jusqu'aux environs de 1565, avant la date charnière de 1570, les salariés ne connaissent pas une situation trop difficile. Non point que leurs revenus augmentent beaucoup, puisque l'abondance de la main-d'œuvre autorise les patrons à ne pas abandonner trop de terrain, mais ils suivent tant bien que mal la hausse des prix. Nombre d'ouvriers reçoivent le fruit de leur travail en nature (logement, vêtement, nourriture) complété par une partie en numéraire. Certes, ils subissent les contrecoups des crises de subsistances dont la fréquence augmente, car le maître-artisan, ne pouvant assurer la charge du pain quotidien trop élevée, les licencie sachant qu'il n'aura point de peine à les remplacer. En temps normal, ce mode de

paiement protège les compagnons, manœuvres, gagne-deniers, de l'augmentation des prix. Certes, le chômage demeure, menaçant, mais la véritable détérioration matérielle s'opère après 1570 lorsque s'effondre le salaire réel en nature ou en argent et que les renvois se multiplient.

## **Crises, chômage et conflits du travail.**

Pour nombre d'ouvriers et d'artisans cette détérioration des conditions de vie tant sur le plan matériel que sur le plan de la sécurité de l'emploi ne peut être compensée par une augmentation des heures de travail. En effet le catholicisme qui baigne cette société impose le rythme de son calendrier festif ; or les fêtes religieuses, liturgiques, paroissiales, votives ou corporatives imposent le repos, la fermeture de l'atelier-boutique, du chantier, de l'entreprise, et donc la perte du salaire. En moyenne annuelle les jours ouvrables se chiffrent à 5 par semaine, sans compter ceux dus aux intempéries saisonnières, en particulier pour les métiers du bâtiment. En 1539, lors de la grande grève des ouvriers imprimeurs lyonnais, l'une des revendications avancées demande que les ateliers soient ouverts les jours chômés et que le travail fait alors soit payé<sup>15</sup>. Sans que l'on puisse discerner ici ce qui tient au comportement religieux, car les compagnons du livre sont dans cette période proches des idées de la Réforme, et ce qui relève de la nécessité économique, remarquons cependant l'accent mis sur cette multiplication des fêtes catholiques.

Ponctuellement dégradée jusqu'alors, la condition des ouvriers et souvent de leurs employeurs maîtres-artisans devient catastrophique dès 1570. A cet égard, le cas de Lyon minutieusement étudié par Richard Gascon fournit un miroir valable pour les autres places industrielles et commerciales françaises. S'attachant à calculer le coût de la vie par rapport aux salaires réels entre 1535 et 1600, il démontre qu'à partir de 1570 ces derniers s'établissent de manière constante très largement au-dessous du premier, alors que, dans les décennies précédentes, ils ne l'avaient été qu'en 1563 et 1566. De cette situation souffrent essentiellement les manœuvres, les gagne-deniers payés à la tâche plus que les compagnons relativement protégés par leurs salaires en nature. Il s'ensuit ce tableau dramatique et limpide où sont mises en exergue les années durant lesquelles, pour certaines catégories de salariés, le seuil de pauvreté est franchi, c'est-à-dire que le salaire entier suffit à peine ou ne suffit pas à l'achat du pain quotidien.

- [read online The Flickering Torch Mystery \(The Hardy Boys, Book 22\) pdf, azw \(kindle\), epub](#)
- [New Directions of Modern Cryptography pdf, azw \(kindle\), epub](#)
- [read online On Love and Loneliness for free](#)
- [download online Windows Server 2012: Up and Running](#)
- [Serial Killers: Being and Killing \(Philosophy for Everyone\) pdf, azw \(kindle\), epub, doc, mobi](#)
- [download online Man and Woman: An Inside Story book](#)
  
- <http://kamallubana.com/?library/The-Flickering-Torch-Mystery--The-Hardy-Boys--Book-22-.pdf>
- <http://fitnessfatale.com/freebooks/New-Directions-of-Modern-Cryptography.pdf>
- <http://creativebeard.ru/freebooks/Trespassing-on-Einstein-s-Lawn--A-Father--a-Daughter--the-Meaning-of-Nothing--and-the-Beginning-of-Everything>
- <http://diy-chirol.com/lib/Windows-Server-2012--Up-and-Running.pdf>
- <http://www.mmastyles.com/books/Bullets-for-Macbeth--Hilary-Quayle-Mysteries--Book-3-.pdf>
- <http://sidenoter.com/?ebooks/The-End-of-Food--How-the-Food-Industry-Is-Destroying-Our-Food-Supply--And-What-You-Can-Do-about-It.pdf>